



## RÈGLEMENT INTÉRIEUR 2022

Le Club Gymnique Noisy-Bailly est une association loi 1901 gérée par des bénévoles.

Merci de bien vouloir en prendre connaissance intégralement avant de signer votre bulletin d'adhésion.

**Les dossiers d'inscription doivent être complets au premier cours, faute de quoi l'assurance du club ne couvrira pas l'enfant, et en conséquence, ce dernier sera refusé au cours.**

### Paiement

Les participations financières sont à payer avant toute entrée dans les activités. Elles sont annuelles (période scolaire en cours). Le règlement peut se faire en 1 fois par chèque à l'ordre de CGNB ; ou en 3 fois par chèque, le premier encaissé fin octobre, les 2 autres les mois suivants.

Les chèques ANCV, CAF ...ne sont pas acceptés.

Les nouveaux adhérents peuvent demander un cours d'essai avant de procéder à l'inscription définitive (gratuit en septembre). Après septembre, le cours d'essai est à 10 euros.

### Remboursement

Toute année commencée est due pour la saison complète de début septembre à fin juin. Le remboursement de l'adhésion ne pourra avoir lieu pour quelque motif que ce soit. En cas d'arrêt définitif d'une activité en cours d'année, un remboursement partiel peut être obtenu sur demande. Cet arrêt devra être justifié par un cas de force majeure (maladie, déménagement) sur fourniture d'un justificatif.

### Horaires

Les horaires des cours doivent être respectés. Merci d'être ponctuel.

Les enfants ne doivent, en aucun cas, pénétrer dans la salle de gymnastique avant le début de leur propre cours.



## Cours

Les parents sont tenus de s'assurer de la présence des professeurs de gymnastique AVANT LE DEBUT DES COURS et de la prise en charge de leur enfant par l'entraîneur.

Les parents sont tenus de prévenir l'entraîneur de l'absence au cours de leur(s) enfant(s) dans les meilleurs délais.

Les parents ne sont pas autorisés à assister aux cours de leur enfant afin de ne pas perturber le déroulement des séances (sauf autorisation exceptionnelle)

Les parents doivent venir chercher leur(s) enfant(s) ponctuellement afin de ne pas perturber le cours suivant.

## Tenue des gymnastes

Les enfants doivent avoir une tenue de gymnastique adaptée à l'entraînement.

Le port de chaussons souples spécifiques à la gymnastique est recommandé.

Les cheveux doivent être attachés et le port de bijoux est proscrit lors des cours.

Le Club ne pourra être tenu responsable en cas de perte d'un bijou ou d'un objet de valeur dans les locaux. Il est rappelé qu'il n'est pas souhaitable de laisser des objets personnels sans surveillance (téléphones portables, portefeuilles, etc.)

L'association décline toute responsabilité dans le cas où un enfant serait laissé seul aux abords du gymnase en dehors des horaires de cours.

L'association se réserve le droit de ne pas maintenir un cours si le nombre de gymnastes est insuffisant.

## Autorisation de « DROIT A L'IMAGE »

J'autorise le CGNB à prendre des photos et/ou des séquences filmées dans le cadre des activités du Club (cours, compétitions, gala, etc...),

aussi bien de mon enfant dont je suis le responsable légal, que de moi-même ou d'un membre de ma famille.

J'autorise le CGNB à reproduire ces images sur support papier pour l'établissement de tout document d'information sur les activités du Club, et/ou à les conserver pendant une durée illimitée sur support informatique (CD-ROM, disque dur, cloud, ...) en vue d'une éventuelle utilisation future (dans un but pédagogique et/ou d'information).

J'autorise également la diffusion de ces images sur le site Internet du Club et/ou réseaux sociaux du Club et/ou dans la presse.



Je renonce par la présente à solliciter une quelconque compensation à quelque titre que ce soit pour l'utilisation de ces images.

Je décharge le Club de toute responsabilité quant à l'usage qui pourra être fait de ces images par des tiers.

Je peux bien sûr à tout moment, faire retirer du site Internet du Club, des photos de mon enfant, de moi-même ou d'un membre de ma famille, en m'adressant directement aux membres du Bureau ou par la rubrique « Contact » du site internet du Club.

**IMPORTANT : Tout adhérent et parent s'engage à respecter ce règlement intérieur.**